# Le Lingot du Nord

Le village de Calonne-sur-la-Lvs est situé dans la plaine de la Lvs au confluent de plusieurs cours d'eau (la vieille Lys, la Clarence, le Grand Nocq et le Turbeauté). Quelques agriculteurs cultivent le lingot du Nord, haricot blanc bénéficiant du Label Rouge et de l'Indication Géographique Protégée (IGP). On aperçoit dans la campagne calonnoise les traditionnels « perroquets », sur lesquels les lingots sèchent pendant plusieurs semaines à la fin de l'été.



# Code de balisage **FFRandonnée**

Bonne direction Tourner

à gauche Tourner

à droite

Mauvaise direction

## Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100. avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

### Office de tourisme de la région de Béthune-Bruav

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00 4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Téléchargez les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruav.fr Facebook: Béthune Bruay Tourisme









# Randofiche 12





# Les Herbes Folles

Au départ de Calonne-sur-la-Lys

Distance: 9,5 km

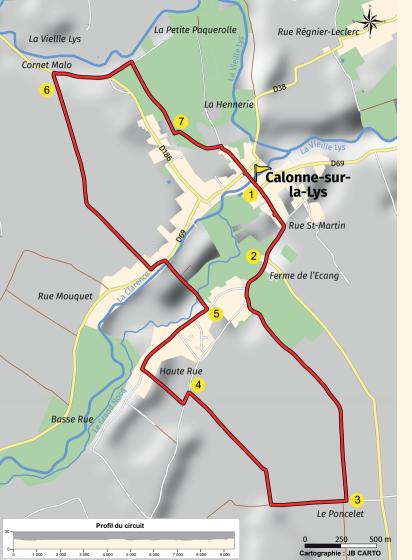
Durée : 2h30

Balisage: jaune

Niveau : Facile

Le parcours verdoyant ne présente aucune difficulté et emprunte en grande partie des chemins agricoles sillonnant la plaine de la Lys.

Petits patrimoines et paysage «ouvert» agrémentent cet itinéraire.



# Descriptif du circuit:

**Départ :** Parking de la mairie

- Du parking de la mairie, prendre à droite rue du Bois. Suivre la D180 sur 400 m environ puis tourner légèrement à droite.
- Entrer dans la Haute Rue et après l'intersection prendre sur la gauche. Continuer sur le chemin pendant plus d'1 km afin de rejoindre la rue Poncelet.
- Au croisement, virer à droite puis quelques mètres plus loin, prendre à nouveau à droite pour rattraper la Haute Rue.
- Tourner à gauche, puis de suite à droite sur le chemin herbeux. À l'intersection, bifurquer à droite jusqu'à la Basse Rue. Suivre cette route pendant 1 km.
- Prendre à gauche, passer le pont sur le Grand Nocq, puis celui de la Clarence.

  Prendre la D69 à gauche. Virer à droite dans la voyette nommée la Voie Durand.
- Au bout de celle-ci, virer à droite sur la D 186. Continuer pendant 300 m, puis tourner légèrement à gauche rue Mouton.

  Quelques mètres plus loin, prendre le chemin agricole à droite sur 500 m environ.
- 7 Tourner à gauche pour rattraper la rue des Prés de Mincques. Suivre cette rue pendant 200 m, puis au croisement, continuer tout droit afin de rejoindre le point de départ.